

Accord entre la société SAINTE GERMAINE SA et la société RKW SE

Le 18 février 2011, un accord est intervenu entre la société SAINTE GERMAINE SA et la société RKW SE aux termes duquel il a été mis un terme au litige opposant les parties.

Le contrat de distributeur exclusif sur le territoire français ayant existé entre le sociétés SAINTE GERMAINE SA et RKW SE a été résilié à effet du 18 février 2011.

L'équipe commerciale SAINTE GERMAINE prendra contact avec vous pour vous présenter les solutions produits de notre groupe UNIVERSAL COOPERATIVES INC., leader de la fabrication de ficelles agricoles en polypropylène et sisal et fabricant de filets agricoles pour balles rondes.

FONDEE EN 1828 – Société Anonyme au capital de 1.175.000€